



PREAVIS MUNICIPAL NO 2013/07

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 17'000.--

POUR TRAVAUX DE REAFFECTATION DE LA SOURCE DE GANDO

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'eau de la source de Gandou, captée au Marais, alimentait autrefois une fontaine au collège et la laiterie. Avec le temps et tous les travaux qui se sont réalisés au fil des ans, cette conduite a été mise à mal à plusieurs endroits, puis réparée, jusqu'à ne plus arriver à amener l'eau à sa destination initiale. La fontaine du collège ne coule plus.

Au captage, l'eau déborde et inonde la parcelle privée no 146, ce qui a provoqué l'étude menée par la Municipalité pour régler ce problème.

Au vu de la longueur du réseau d'amenée jusqu'au centre du village et du nombre de propriétés qu'elle traverse, le coût d'une remise en fonction a été estimé trop important pour laisser couler l'eau à la fontaine. De son côté, la société de laiterie qui a été contactée n'a plus l'utilité de cette eau. Deux alternatives se présentaient dès lors à la Municipalité : soit infiltrer cette eau dans une canalisation d'eau claire, soit l'utiliser pour alimenter la fontaine du Refuge de la Province.

Cette dernière solution est rapidement apparue comme la meilleure, s'agissant d'une eau de source, il serait dommage de la négliger.

Un projet de réalisation a été chiffré, ce qui permet à la Municipalité de vous proposer ce projet aujourd'hui.

Coût des travaux

Creuse et remblayage sur 650 m, 1 traversée de route, pose de
650 m de tuyaux et raccordements des drainages endommagés
Ces travaux sont devisés à

CHF 17'000.-- TVA comprise

Financement

Ces travaux seront financés par les liquidités communales de l'exercice en cours

Amortissement

Selon les possibilités des comptes communaux avec une durée maximale de 10 ans.

Conclusion

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir lui accorder le crédit de CHF 17'000.-- nécessaire au financement de ces travaux

Le Syndic
Daniel Schorderet

Au nom de la Municipalité
Le Municipal responsable
Yvan Cherpillod

La Secrétaire
N. Matti